

MLPS
165 rue de Rennes
75 006 Paris

le 7 janvier 2014.

Lettre envoyée en recommandé avec AR.

Madame, Monsieur,

Un ami artisan m'a conseillé de prendre contact avec vous. Après 2 heures passées sur votre site, mon envie de me libérer de la MSA ne fait que s'accroître.

J'ai actuellement et depuis mars 2001 une petite entreprise de parcs et jardins et je travaille avec 1 salarié et 1 apprenti.

Je souhaiterais me libérer de la MSA et pour cause les sommes versées en 2013 (part patronale) sont exorbitantes : 24 800,00 e. La trésorerie de l'entreprise ne va pas rester saine très longtemps à ce rythme là et ceci malgré des commandes et des clients fidèles. La cause : des cotisations de plus en plus élevées, plus on leur en verse, plus il leur en faut et cela devient insupportable.

Je travaille 11 heures par jour du lundi au vendredi + 3 heures tous les dimanches matins et mon salaire n'est à peine plus gros que le SMIC que je gagnais chez mon employeur avant mon installation, le découragement s'installe.

Pour ces raisons, je vous sollicite afin que vous m'aidiez dans les démarches à suivre pour arrêter de cotiser à la MSA.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de recevoir Madame, Monsieur mes sincères salutations.

T